



Nationalité française par mariage

Par **abd117**, le **30/09/2010** à **15:03**

Bonjour,
je suis étranger résident en France depuis plus de 7 ans titulaire d'une carte de résident marié avec une française (5 ans) et père d'un enfant français.
je voudrai savoir quelles sont mes chance pour acquérir la nationalité française par mariage sachant que j'ai un Master d'une université française mais malheureusement je ne travaille pas? en d'autre terme le travail est une condition obligatoire pour acquérir la nationalité par mariage?
Bien cordialement

Par **commonlaw**, le **30/09/2010** à **16:07**

Bonjour,
Vous pouvez dès à présent déposez votre déclaration, que vous soyez au chômage ou non.
Vos chances sont de 100% si vous remplissez les conditions (positives et négatives).

[Principe et conditions à remplir](#)

[Dépôt de la déclaration](#)

[Déroulement de la procédure](#)

[Décision de l'administration](#)

Par **abd117**, le **30/09/2010** à **18:17**

Merci beaucoup